



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 19 mars 2019

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau

Monsieur le Maire
43 rue des Deux-Villes

Affaire suivie par
eva.fumagalli@moselle.gouv.fr
03 87 34 33 27

57420 SAILLY ACHATTEL

Objet : Dossier de déclaration concernant la gestion et le rejet des eaux pluviales provenant de l'aménagement du lotissement privé de 10 lots
Accord avant le délai de 2 mois

Réf : Dossier n°57-2018-00441

P.J : Fiche de renseignement descriptive du IOTA
Récépissé de déclaration
Dossier de déclaration

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Création d'un lotissement de 10 lots « Le clos »**

Ce dossier a été déposé par : NEXITY

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récépissé de déclaration n°57-2018-00441** en date du 19 mars 2019 accompagné du courrier de notification.
- la fiche descriptive du projet

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité Police de l'eau,

Valérie ANTOINE-POTIER